

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

Le 15 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 novembre 2013

2013 DEVE 113 Attribution de la dénomination Jardinnet Madeleine de Scudéry au jardinnet situé 1, rue des Oiseaux (3^{ème}).

M^{me} Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Jardinnet Madeleine de Scudéry» au jardinnet situé 1, rue des Oiseaux à Paris 3^{ème} ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu la saisine du Conseil du 3^{ème} arrondissement en date du 29 octobre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Madame Fabienne GIBOUDEAUX, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination « Jardinnet Madeleine de Scudéry» est attribuée au jardinnet situé 1, rue des Oiseaux à Paris 3^{ème}.